

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 juillet 2018

---

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 1932

présenté par

M. François-Michel Lambert et M. El Guerrab

-----

**ARTICLE 3**

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« ou qui, hors le cas des lois de programmation, sont dépourvus de portée normative ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cette notion est sujette à une interprétation trop large ou trop vague pour qu'elle ne menace pas le droit d'initiative parlementaire. Il est donc proposé de la supprimer.